

# Conseil Municipal

## Du Lundi 29 Mai 2017 à 20 h 30

---

**Etaient présents** : MM LOUPIAS Jean-Michel.. FLEURY Hervé. Mme MECHE Josette Mr MARIN Etienne. Mmes ROLLAND Raymonde. DANVY Françoise. Mr NAVION Michel. Mme GABRIELE Jacqueline. Mr BURDIN Maurice. Mme DESCAMPS Coline. Mrs MARIN Christophe. SAUVESTRE Michel. PORCHER David.

**Excusés** : Mme MECHE Josette. Mme DANVY Françoise. Mr BURDIN Maurice. Mme MOUTOUSSAMY Danièle

**Pouvoirs** : Mme MECHE Josette à Mr MARIN Etienne  
Mr BURDIN Maurice à Mr LOUPIAS Jean-Michel

**Secrétaire élu** : Mr PORCHER David

---

Le Conseil Municipal valide la décision de la Commission d'Appel d'Offres concernant le choix des entreprises pour la construction de la Boucherie.

Ont été retenues :

Lot n° 1 – Gros Œuvre

•Entreprise SCM à Martizay pour un montant de 111 727,70 € HT

Lot n° 2 – Charpente – Ossature Boirs – Couverture et bardage métallique

•Entreprise MTB VIOVI à Obterre pour un montant de 60 907,69 € HT

Lot n° 3 – Etanchéité

•Entreprise CCBH à Ciron pour un montant de 16 900,00 € HT

Lot n° 4 Menuiseries extérieures aluminium

•Entreprise DUMAZERT JAURAND SAS à Villedieu sur Indre pour un montant de 42 800,00 € HT

Lot n° 5 – Panneaux Isothermes

•Entreprise ISONEO à Feytiat (87) pour un montant de 37 950,80 € HT

Lot n° 6 – Plâtrerie – Isolation – Faux Plafonds

•Entreprise BHM à Le Blanc pour un montant de 14 322,75 € HT

Lot n° 7 – Carrelage

•Entreprise REVETONE à Châteauroux pour un montant de 24 501,00 € HT

Lot n° 8 – Menuiseries intérieures

•Entreprise BHM à Le Blanc pour un montant de 3 478,10 € HT

Lot n° 9 – Peinture

Entreprise COULEUR DECO à La Châtre pour un montant de 3 073,00 € HT

Lot n° 10 – Electricité

•Entreprise TUNZINI à Déols pour un montant de 28 884,62 € HT

Lot n° 11 – Chauffage – Ventilation – Plomberie – Gaz

•Entreprise BERTUCELLI à Preuilly sur Claise pour un montant de 69 375,80 € HT

Lot n° 12 – Equipements de Froid

•Entreprise BOUTINEAU à Migné Auxances (86) pour un montant de 23 441,39 € HT

Adopté à l'unanimité

---

---

Le Conseil Municipal valide la proposition du Bureau d'Etudes LARBRE Ingénierie d'un montant de 19 950,00 € HT concernant le projet de construction d'un réseau chaleur pour alimenter en énergie les différents bâtiments communaux.

Adopté à l'unanimité

---

Le Conseil Municipal retient le devis de l'entreprise Atelier DUO à Néons sur Creuse d'un montant de 13 272,00 € HT pour le remplacement des huisseries bois au Presbytère.

Adopté à l'unanimité

---

Le Conseil Municipal approuve la modification de la durée hebdomadaire de travail à Madame Marie Christine VASSELIN, adjoint d'animation à la Maison du Village, à raison de 24 heures contre 17 h 30 (durée initiale du contrat)

Adopté à l'unanimité.

---

Le Conseil Municipal désigne Mr David PORCHER pour siéger au sein du conseil d'administration de l'Association de Gestion de la MARPA en remplacement de Mme Patricia LEMERLE.

Adopté à l'unanimité

---

Le Conseil Municipal désigne Madame Claudine Blanchard et Mme Armelle Bergeault, suppléante en qualité de coordinateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes pour le prochain recensement de la population qui aura lieu en 2018.

Adopté à l'unanimité

---

Le Conseil Municipal autorise le Maire à renégocier les contrats de gaz concernant les bâtiments communaux.

Adopté à l'unanimité

---